

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 7 juin 2024</b>	<b>N° 2024-293</b>

Convocation du 31 mai 2024

Aujourd'hui vendredi 7 juin 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jérôme PEScina, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES  
Mme Camille CHOPLIN à M. Olivier CAZAUX  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI  
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH  
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 7 juin 2024</b>	<b>Délibération</b>
	Direction Développement Economique	<b>N° 2024-293</b>

---

## **French Tech Bordeaux - Subvention de fonctionnement 2024 - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La démarche French Tech, qui englobe tous les acteurs de l'innovation, a pour objectif de mettre la technologie et l'innovation au service de l'impact sociétal, de l'impact environnemental, et plus globalement de développer sa capacité à être au service de l'humain. Le territoire de Bordeaux Métropole, qui avait obtenu le label French Tech en novembre 2014, est devenue « capitale French Tech » en avril 2019, ce qui en fait le pivot et le fédérateur de la démarche French Tech en Nouvelle-Aquitaine, où six autres territoires ont obtenu le label « Communauté French Tech ». Cet agrément a été renouvelé en février 2023 pour 3 ans. L'association French Tech Bordeaux, dont Bordeaux Métropole est membre fondateur, a été créée en décembre 2015, pour porter et animer cette démarche sur le territoire métropolitain, avec pour mission de faciliter et d'accompagner la croissance durable des startups de Bordeaux et de sa région. French Tech Bordeaux a pour objectif de développer la croissance de l'écosystème des startups et des entreprises innovantes, selon quatre axes majeurs :

- Rendre lisible et animer l'écosystème entrepreneurial technologique et innovant.
- Faciliter l'accès des startups et entreprises innovantes aux talents dont elles ont besoin.
- Favoriser l'accélération des startups et des entreprises innovantes en soutenant l'écosystème.
- Promouvoir l'excellence française du label French Tech en France et à l'étranger.

### ***Bilan des actions réalisées en 2023***

La French Tech Bordeaux continue de jouer un rôle clé dans l'écosystème technologique et innovant de Bordeaux et de la Nouvelle-Aquitaine, fédérant plus de 1600 entreprises inscrites sur l'annuaire en ligne de French Tech Bordeaux. L'association a vu une augmentation constante de ses membres payants, atteignant 829 adhérents en 2023, démontrant un engagement fort des acteurs locaux dans la dynamique French Tech.

Les actions majeures de 2023 ont inclus :

- French Tech Central, où plus de 400 rendez-vous individuels avec des acteurs publics ont été organisés, affirmant l'importance de la collaboration public-privé.
- French Tech Tremplin, renforçant l'inclusion en soutenant une vingtaine de porteurs de projets issus de milieux divers.
- French Tech Green 20, soulignant l'engagement vers la transition écologique avec des startups comme Toopi Organics et Matter'Up.

- Participation active à des salons technologiques mondiaux, renforçant l'impact international des startups locales.

En outre, des événements comme le French Tech Day et les Job Connect ont été des moments forts, rassemblant l'écosystème autour de l'emploi, de l'inclusion, et de l'innovation.

### ***Actions envisagées et projets 2024***

En 2024, La French Tech Bordeaux ambitionne de renforcer son impact sur le territoire à travers plusieurs axes stratégiques issus de la nouvelle convention triennale d'objectifs avec Bordeaux Métropole :

- Ecosystème d'innovation : intensification des efforts pour détecter, orienter, et proposer des services concrets aux startups et entreprises innovantes du territoire. Cela inclut le développement de l'emploi, l'aide au financement, l'accompagnement international, et l'accent sur l'impact sociétal et environnemental.
- Actions récurrentes et spécifiques : continuation des programmes nationaux French Tech (Tremplin, Central, Visa, Rise, et 120) tout en développant des actions spécifiques à la région, comme le nouveau service "Je Choisis La French Tech" pour encourager le B2B entre startups et acheteurs publics et privés.
- Développement économique et emploi : mise en place d'un job board et d'une CVthèque, organisation des événements "Job Connect" pour favoriser le recrutement dans l'écosystème, et lancement du "guide des métiers en startups".
- Impact sociétal et environnemental : promotion des projets à impact à travers diverses initiatives, y compris le soutien à l'entrepreneuriat féminin et le programme Impact NA20 pour valoriser les startups engagées.
- Coopération territoriale, nationale, et internationale : renforcement des liens avec les territoires voisins, les autres écosystèmes French Tech en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur le plan international, notamment via le jumelage avec Los Angeles.

La French Tech Bordeaux réalisera de nouveau son bilan carbone, et amplifiera ses actions afin de réduire ses propres émissions de CO2. Ces actions seront partagées à l'écosystème et aux entreprises adhérentes afin de diffuser le plus largement possible ces bonnes pratiques.

La French Tech Bordeaux poursuivra enfin son activité importante de communication via ses canaux (newsletter, réseaux sociaux...), qui donne accès aux entreprises adhérentes à de nombreuses informations leur permettant de gagner du temps en leur proposant des agendas, des rencontres d'affaires, des événements dédiés, la publication d'offres d'emploi, le partage d'appels à projets...

### ***Soutien de Bordeaux Métropole***

Bordeaux Métropole, qui a soutenu cette association en 2022 et en 2023 pour un montant de 214 000 €, est à nouveau sollicitée cette année pour un soutien financier de 214 000 €.

En accord avec l'association, il est proposé de revenir à un montant de 200 000€ en cohérence avec le programme d'actions et compte tenu des efforts financiers exceptionnels des années précédentes. Ce montant a été voté par le Conseil d'administration du 15/12/2023 de l'association et est intégré au budget prévisionnel en annexe 2.

Rappel des principaux indicateurs financiers de l'organisme (participations hors cotisations) :

	Budget 2024	Budget 2023	Réalisé 2022
Charges de personnel / budget global	54.5%	63.7%	57.3 %
% de participation de BM / Budget global	25.8%	34.1%	36.1%
% de participation des autres financeurs / Budget global	29.5%	34.0%	34.7%

La part des financements privés dans les recettes prévisionnelles augmente en passant de 32% dans le budget prévisionnel 2023 pour atteindre 45% dans le budget prévisionnel 2024.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5217-2 et L 1611-4,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la demande formulée par l'organisme en date du 6 juillet 2023,

**VU** le Schéma de Développement Economique Métropolitain (SDEM) adopté le 25 novembre 2021

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** French Tech Bordeaux, structure qui porte et anime la démarche French Tech à l'échelle de la métropole bordelaise est à ce titre un acteur clé de l'écosystème d'innovations du territoire de Bordeaux Métropole, et que par conséquent cette association joue un rôle important dans la mise en œuvre de la transition numérique des entreprises.

#### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 200 000 € en faveur de l'association French Tech Bordeaux pour la réalisation de son programme d'actions 2024.

**Article 2** : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention d'objectifs triennale 2024-2026 ainsi que la convention d'application financière 2024 ci-annexées, précisant les conditions de la subvention accordée ;

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 61

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame JAMET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juin 2024

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>13 JUIN 2024</b>	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>14 JUIN 2024</b>	
Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT	